

COLLOQUE DE ZONE

PRÉSENTÉ PAR  ENTREPRISES
OURGET

CAMPAGNARD – BÛCHERON

HABILLEMENT CONCEPT SUGGÉRÉ

ZONE 07

Centre-du-Québec

12 octobre 2023

GRANGE PARDUE

HAM-NORD



ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

COLLOQUE ANNUEL – ZONE 07

12 octobre 2023

Ordre du jour

| | |
|----------------|---|
| 8h | Accueil et inscription |
| 8 h 30 | Allocution de nos représentants |
| 8 h 45 | Présentation du rapport financier de la zone et période de question |
| 9 h | Atelier 1- AVOCATS Me Caroline Pelchat – Tremblay, Mignault, Lemay avocats |
| 10 h 30 | Pause-santé |
| 10 h 45 | Atelier 2 – MAMH |
| 12 h | Dîner |
| 13 h 30 | Atelier 3 – CENTRE D’ACQUISITION DES BIENS Jocelyn Pageau |
| 14 h 30 | Pause-santé |
| 15 h 00 | Élections Administrateurs de zone |
| 15 h 30 | Conférencier RH ou à venir |
| 16 h 30 | Cocktail de clôture |

COLLOQUE ANNUEL – ZONE 07

Inscription

Endroit : GRANGE PARDUE
261, (5^e et 6^e rang) Route 216
Ham-Nord (QC), GOP 1A0

Les frais d'inscription incluent le dîner et les pauses-santé et les taxes applicables
TPS : 106986516RT0001 TVQ : 1006098874TQ0001

| | Membre de l'ADMQ | Non-Membre |
|------------------------|-------------------------|-------------------|
| Jusqu'au 15 sept. 2023 | 143.72 \$ | 172.46 \$ |
| Après le 15 sept. 2023 | 201.21 \$ | 201.21 \$ |

Nom : _____

Municipalité : _____

Nombre de personnes : _____

HABILLEMENT : CONCEPT COMPAGNARD - BÛCHERON

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de ADMQ – Zone Centre-du-Québec / 07 et le faire parvenir avant le DATE à : 15 sept. 2023

Ville de Kingsey Falls
Madame Annie Lemieux
15, rue Caron
Kingsey Falls (QC), J0A 1B0
alemieux@kingseyfalls.ca



POLITIQUES DE REMBOURSEMENT

POLITIQUE D'ANNULATION

COLLOQUE DE ZONE

La substitution par un participant membre d'une même organisation ou avec un supplément additionnel de 50 \$ pour un substitut non-membre sera acceptée à tout moment, et ce, sans pénalité. Toutefois, des frais d'annulation seront retenus par participant (membre ou non-membre) selon les modalités suivantes :

| Avis d'annulation reçu | Remboursement (de l'inscription seulement) |
|---|---|
| Au plus tard 30 jours avant la date fixée du Colloque de l'année en cours: | 100% |
| Entre le 29e jour et 15e jour avant la date fixée du Colloque de l'année en cours : | 50% |
| À moins du 14 ^e jour : | aucun |

En aucun temps, un remboursement sera autorisé pour les activités payantes, s'il y a lieu, en supplément de l'inscription d'un participant prévu au Colloque de zone (Souper, Soirée spectacle et billets ou autres), lors de sa programmation.

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE OU AUTRE

La substitution par un participant membre d'une même organisation ou avec un supplément additionnel (préalablement défini lors de l'inscription) pour un substitut non-membre sera acceptée à tout moment, et ce sans pénalité. Toutefois, aucun remboursement ne sera effectué à l'intérieur du délai de 10 avant la tenue de l'activité.

Toute demande doit parvenir par courriel à Madame Isabelle Dumont : nd.bonconseil@cgocable.ca ou par télécopieur au 819 336-2030. La date de réception du courriel ou de la télécopie sera considérée pour l'application du pourcentage du remboursement.

Adoptée le : 15 mai 2019